

La progression des partis d'extrême droite ou populistes se nourrit de replis identitaires qui érodent dangereusement l'ambition communautaire

L'Europe face aux nationalismes

18

Où va l'Europe? D'est en ouest, s'expriment les particularismes culturels, historiques et politiques. En mai, les élections législatives néerlandaises font du Parti pour la liberté, populiste, la troisième force politique du pays. En juin, le parti nationaliste hongrois, le Jobbik, fait une entrée spectaculaire au Parlement avec 16 % des voix, doublant son score aux européennes de juin 2009. En Scandinavie, la Suède suit le Danemark avec l'entrée d'un député d'extrême droite au Parlement. Quant à la Belgique, elle est plongée dans une crise sans précédent depuis la victoire des séparatistes flamands aux législatives de juin. Histoires différentes, certes. Mais les enjeux et les réactions de replis identitaires nationaux, régionaux, linguistiques, en deçà et au-delà des frontières territoriales, sont similaires.

En Europe centrale, les nationalismes offensifs ou défensifs sont à l'origine des tensions entre Etats voisins. Le désir de retour à la « magyarité », au rétablissement du lien entre peuple, territoire et nation qui avait été rompu par le traité de Trianon en 1920, a conduit le Parti conservateur – en compétition avec le Parti nationaliste – à mettre en place des lois sur la double nationalité attribuée aux minorités hongroises hors frontières. De peur que la minorité en question (environ 10 % de sa population) ne revendique son autonomie, le voisin slovaque n'a pas tardé à se défendre en mobilisant la vieille peur du « grand Hongrois ».

Les Roumains à la recherche de la Grande Roumanie, la Bulgarie dans la lutte contre les minorités turques musulmanes et les Roms trouvent chacun le salut dans le discours nationaliste et la progression des partis populistes. A la définition et redéfinition de l'Autre – Tziganes, Roms, Maygars, Turcs... qui nourrissent explicitement les discours nationalistes – vient s'ajouter l'impuissance des politiques économiques à consolider les sentiments d'appartenance à des nations qui se voient comme exclusives. Quant à l'Union européenne, qui a conduit les pays de l'Est de la souveraineté retrouvée à la souveraineté partagée, elle est, à l'Est comme à l'Ouest, source d'ambiguïté et de paradoxe.

Les nationalismes constituent l'organisation de base dans l'Europe du XIX^e siècle mais pas de la construction de l'Europe unie, bien au contraire. Certes, la signature du traité de Maastricht avait provoqué d'innombrables débats concernant les implications d'un nouvel espace politique sur les identités nationales, régionales, linguistiques, religieuses, et bien sûr sur l'identité européenne qui engloberait l'ensemble et la citoyenneté qui lui serait liée.

La question était triple : comment combiner l'idéologie universaliste des Etats-nations et le particularisme culturel et historique qui caractérise chacune des nations ; comment choisir entre les intérêts économiques et une volonté politique commune, et la souveraineté des Etats ; et comment articuler les appartenances plurielles et complexes des individus, des groupes, des nations pour arriver à construire une identité européenne, ou plutôt à susciter leur identification à une Europe unie.

Alors que le projet européen avait comme objectif premier le dépassement du « modèle nationaliste », l'Europe unie a surtout mobilisé des partis populistes et provoqué par endroits leur succès. En effet, le populisme a bien trouvé sa base sur une Europe sans frontières intérieures. Mais cet espace de libre circulation est aussi un espace transnational de solidarité, un espace de mobilisation et de revendication des intérêts et des identités.

Les résistances ont porté au premier plan sur les questions d'identité nationale et de souveraineté, exprimées par la protection des frontières territoriales d'un côté, par la présence des immigrés, et notamment de l'islam dans l'espace public, de l'autre. Cela s'accompagne d'un rappel « automatique » des principes de citoyenneté et de la compétence des Etats en matière d'immigration, transformée désormais en question de sécurité. Le tout se traduit par un populisme qui s'accroche à une représentation des identités nationales, linguistiques et territoriales. Le nationalisme



Riva Kastoryano

Directrice de recherches CERI-CNRS

Sociologue de formation, enseignante à Sciences Po et à la New School for Social Research à New York, Riva Kastoryano a développé ses recherches en sociologie politique sur l'Europe, les nationalismes, les identités et les communautés. Elle est notamment l'auteur de « Quelle identité pour l'Europe ? Le multiculturalisme à l'épreuve » (Presses de Sciences Po, 2005). (PHOTO DR)

constitue un grand défi pour l'Union européenne. En posant la question des minorités, de l'identité et de l'altérité, il remet en cause la capacité de l'Europe unie à conduire les Etats au-delà de leurs particularismes, à faire partager un avenir commun dans le respect des nations et des citoyens

et à former une identité européenne.

Il est temps de voir émerger en Europe une nouvelle forme d'organisation politique qui rassemblerait toute la diversité culturelle et nationale qu'elle incarne et qui ferait du respect de cette diversité sa norme incontournable.

Si la nation, cette construction historique, s'appuie sur le mythe d'un passé commun, l'identité nationale, elle, est dynamique. Elle se définit et se redéfinit par rapport aux autres nations pour délimiter ses frontières territoriales et identitaires. Mais elle se redéfinit aussi par rapport aux attentes des groupes sociaux qui la composent. Les séparatistes flamands s'affirment en Belgique en plaçant la question linguistique et territoriale au cœur des projets de réforme de l'Etat fédéral. La demande de protection et de reconnaissance de la langue flamande depuis le XIX^e siècle s'est traduite aujourd'hui par une victoire électorale, expression d'une frustration vis-à-vis de la Belgique francophone.

Mais de façon plus générale, loin de définir les frontières territoriales des Etats, le nationalisme tel qu'il s'exprime aujourd'hui dans différents pays membres de l'Union a choisi comme cible l'immigra-

tion, l'islam, le multiculturalisme et le spectre du communautarisme qui lui est lié, pour consolider les frontières d'identités qui se définissent comme nationales.

Accepté comme principe ou rejeté mais néanmoins appliqué dans les démocraties occidentales, le multiculturalisme est aujourd'hui au cœur des controverses comme cause et effet du rejet de l'Autre. Aux Pays-Bas, Geert Wilders a construit sa campagne autour du rejet de l'islam pour revendiquer le retour des valeurs néerlandaises. Déjà les assassinats de Pim Fortuyn et de Theo Van Gogh avaient généré un changement radical dans les politiques et l'opinion concernant les minorités. Désormais, la question du multiculturalisme est liée aux politiques d'immigration à cause d'une opinion sensible à l'intégration des nouveaux venus, notamment ceux des pays musulmans.

Les Pays-Bas avaient opté pour des politiques d'immigration restrictives, qui donnent le ton aux politiques d'intégration avant l'arrivée des candidats à l'émigration, en exigeant par exemple la connaissance préalable de la langue du pays ; ce qui revient à une assimilation hors frontières. Cette politique qui consiste à réaffirmer une identité nationale en dehors de territoires étatiques se répand dans d'autres pays en Europe, et sert à renforcer une idée de souveraineté et de représentation de l'identité nationale.

En Grande-Bretagne, le premier tableau sombre du multiculturalisme a été dressé à la suite des attentats de 2001 ; tableau assombri davantage avec les attaques de Londres en juillet 2005. La Grande-Bretagne est aujourd'hui loin du rapport de Bhiku Parekh, professeur de politique à l'université de Hull, qui réclame un pays qui soit à la fois « une communauté de

Les partis nationalistes ou populistes en Europe

- plus de 15 %
- de 10 à 15 %
- de 5 à 10 %
- de 2 à 5 %
- moins de 2 %
- * pas de données



Identité citoyenne versus identité ethnique

MÊME SI les concepts de citoyenneté et de nationalité renvoient à une « conformité » aux principes d'une intégration citoyenne, que faut-il entendre des projets politiques portant sur la « dénaturalisation » ? De toute évidence, une telle approche situe la nationalité au cœur d'une identité ethnique qui ne trouverait pas sa place dans l'identité citoyenne, mais dans l'affirmation d'un particularisme national. Lorsqu'il s'agit de citoyens d'un Etat membre de l'Union européenne comme les Roms de Roumanie et de Bulgarie par exemple, leur expulsion remet en cause les principes associés à cette citoyenneté, établie par le traité de Maastricht.

Nationales ou européennes, la citoyenneté et la nationalité se trouvent ainsi réduites à des origines ethniques ou religieuses. L'Europe de la libre circulation serait-elle à l'origine de sa division ? A l'Est comme à l'Ouest, dans la « vieille » Europe ou la « nouvelle », ces populations suscitent désormais des compétitions entre partis ou discours nationalistes, non seulement à l'intérieur des sociétés nationales mais aussi entre Etats membres.

Le danger de telles réactions de méfiance n'est pas seulement la remise en cause de l'intégration européenne. Elles risquent aussi de nourrir, sur un même territoire, un conflit entre les nationalismes des par-

tis populistes et ceux des minorités, qui, désormais, participent à la vie politique avec leurs spécificités culturelles. Face aux nationalismes montants, ces populations s'appuient de plus en plus sur les réseaux de solidarité qu'elles tissent au-delà des frontières nationales, et cherchent à développer le sentiment d'appartenir à une culture vécue comme « déracinée ».

Nouveaux rapports de force

L'adaptation ou la résistance de cette culture, ainsi que sa radicalisation, lui donnent une nouvelle ampleur et un nouveau contenu où se mêlent nationalités, ethnicités et religion. Ainsi se développe une culture qui s'affiche comme « différente » de l'environnement immédiat pour revendiquer une solidarité transnationale. Les plus actifs en politique, renvoyant les Etats à leur « insuffisance » en matière de droits de l'homme ou de citoyenneté, cherchent à canaliser la loyauté des individus vers des communautés imaginées au-delà des frontières. Musulmans d'Europe ou Roms, mais citoyens de ces Etats en majorité, ces populations installées dans les pays de l'Union trouvent refuge auprès des institutions supranationales pour défendre leurs droits individuels et collectifs.

Dans le cas des Roms, dispersés dans tout le continent européen, et même

au-delà, n'ayant pas de pays reconnu comme pays d'origine mais pays de provenance, leurs militants se font de plus en plus entendre auprès des instances internationales ; ils sont représentés auprès de la Banque mondiale, des Nations unies et de l'Union européenne. Leurs revendications rejoignent celles des populations immigrées ou des réfugiés politiques et se réfèrent aux droits de l'homme, à la lutte contre le racisme et la discrimination, et à l'intégration, notamment à travers l'école dans les pays d'installation.

De nouveaux rapports de forces s'établissent ainsi entre les Etats et ces communautés, et entre Etats et institutions supranationales. Les groupes puisent leur pouvoir dans leur mobilité et leur capacité d'action, en passant d'un réseau d'influence à un autre et dans la normativité des institutions internationales ou supranationales.

Les Etats réagissent pour avoir un contrôle sur ces populations en mouvement, en rappelant leur compétence en matière d'immigration, d'intégration et de citoyenneté. Paradoxalement, leurs efforts pour construire une Europe unie se traduisent par la mise en cause de leur souveraineté et de la montée du populisme. Et comme une réaction à la normativité supranationale, malgré leur liberté de décider ou non d'appliquer ces normes. ■

Si la nation, s'appuie sur le mythe d'un passé commun, l'identité nationale, elle, est dynamique

citoyens et une communauté de communautés », pour poser désormais la question de l'intégration en termes de sécurité nationale.

La France, quant à elle, n'a jamais engagé de politique multiculturaliste. La rhétorique républicaine a toujours rejeté l'idée de politique différentielle. Mais la pratique a mis en évidence un multiculturalisme appliqué dans le domaine du logement et de la scolarité. Le triomphe du républicanisme universaliste, fidèle à la philosophie des Lumières, a même été souvent critiqué par les libéraux. Aujourd'hui c'est le non-respect de ce principe qui est en cause.

D'autres catégorisations, d'autres stigmatisations sont venues au secours des effets pervers du multiculturalisme. L'islam et l'immigration, focalisés autour de la burqa dans l'espace public, ont été placés au cœur du débat sur l'identité nationale initiée en automne 2009 par le ministère de l'immigration et de l'identité nationale. Il n'est plus question d'intégration, ni de principes, mais des frontières identitaires perçues comme insurmontables sur un même territoire national, en contradiction avec la rhétorique républicaine et avec le discours fondé sur le nationalisme civique.

La montée des nationalismes en Europe témoigne des limites de la normativité des institutions européennes et appelle à chercher d'autres voies d'influences réciproques entre Etats, communautés et supranationalité au-delà des discours normatifs. Il devient urgent d'aider les sociétés nationales à surmonter ces tensions. Et tout aussi urgent de sensibiliser l'opinion sur les dangers du populisme que l'Europe du XX^e siècle a déjà connus. Enfin, de responsabiliser le citoyen vis-à-vis de l'avancement de l'Europe, en laissant les identités se superposer sans ériger de barrières entre elles et sans définir d'ennemis communs. ■

La parole est au président de la commission...



France
Gérard Courtois

En ces temps orageux, le président de la République est accusé de tous les maux. Compte tenu de nos institutions et de son irrépressible besoin de s'occuper de tout et du reste, c'est à peu près inévitable. A l'inverse, en cette période passablement éternelle, le lecteur resté fidèle au chef de l'Etat reproche volontiers au chroniqueur la moindre pique à son encontre : antisarkozysme pavlovien et stupide!, lui lance-t-il, rageur.

Espérant calmer les uns sans faire disjoncter les autres, le moment est donc venu de saluer une innovation introduite, dès 2007, dans le fonctionnement de l'Assemblée

nationale et injustement oubliée. L'on veut parler de la décision de confier la présidence de la commission des finances à un représentant de l'opposition, socialiste en l'occurrence. Didier Migaud a occupé la fonction pendant trois ans avec assez de talent pour être ensuite nommé premier président de la Cour des comptes. Jérôme Cahuzac lui a succédé depuis le printemps.

Sans ce geste d'ouverture, la discussion budgétaire, qui a commencé la semaine passée avec le traditionnel examen des recettes de l'Etat, aurait obéi au jeu de rôle habituel – et un peu décourageant : un ministre du budget qui

souligne l'intelligence et le courage de son projet ; des orateurs de l'opposition acharnés, en vain, à démontrer le manque de lucidité du gouvernement...

Membre de l'opposition, mais grand ordonnateur d'une commission dominée par la majorité, le président *new look* est contraint à plus de subtilité, sauf à se discréditer aux yeux de ses pairs. Cela n'interdit pourtant pas la clarté, comme M. Cahuzac en a fait la démonstration lors de la discussion générale du budget 2011.

Auparavant, le ministre du budget, François Baroin, n'avait pas lésiné sur les qualificatifs pour dire tout le bien qu'il pensait de

son propre travail. La baisse de 60 milliards d'euros du déficit de l'Etat? « Historique ». La baisse des dépenses? « Inédite ». Le tout « sans avoir recours à l'augmentation des impôts », puisque telle est la vulgate présidentielle depuis trois ans.

Ce cocorico ministériel ne dura pas très longtemps. Tout en saluant le « sans-faute » du plan de relance de l'économie française depuis deux ans, ainsi que les bonnes intentions du gouvernement, le rapporteur général du budget, Gilles Carrez (UMP), se chargea immédiatement de tempérer les affirmations de M. Baroin. Sur deux points-clés.

D'une part, il expliqua sagement que le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite n'avait malheureusement pas pour effet de faire baisser la masse salariale de la fonction publique ; au contraire, « elle continue à augmenter ». D'autre part, chiffres à l'appui, il ramena la réduction du déficit public à des proportions plus modestes, une fois dépouillé des éléments exceptionnels : 14 milliards, au lieu des 60 claironnés par le ministre.

Ce n'étaient que des amuse-gueules. Le plat de résistance fut servi par M. Cahuzac. Il commen-

ça par faire un sort à la supposée non-augmentation des impôts, « rigoureusement contraire à la vérité ». Et d'inviter ses collègues à consulter le tableau, page 22, du rapport sur les prélèvements obligatoires établi par le ministère du budget : tableau cruel puisqu'il y apparaît clairement que lesdits prélèvements augmenteront, en 2011, d'un point de PIB, soit une vingtaine de milliards d'euros.

Puis vint l'énumération des onze hausses d'impôt ou nouvel-

Dès lors qu'il y a un « plan de rigueur », la clarté conduit à se demander qui va payer

les impositions inscrites dans le projet de budget. Sans compter la réduction des niches fiscales et des avantages qui y sont attachés, dont le gouvernement se contorsionne depuis des semaines pour assurer qu'il s'agit de réductions de dépenses fiscales. « Expliquer à quelqu'un qui va payer davantage d'impôts que ce n'est pas une hausse d'impôts, ce sera un peu curieux », ponctua le président de la commission.

Mais ce n'était que le début du supplice. Car si les impôts augmentent et si, dans le même temps, les rémunérations des fonctionnaires diminuent – ce qui est plus que probable du fait du gel annoncé des salaires dans les trois fonctions publiques et de l'effet de l'inflation –, alors c'est une « politique de rigueur » qui est engagée, conformément à la définition qui en a été donnée récemment par le premier ministre. Inutile donc de se cacher derrière d'inutiles arguties.

Dès lors, enfin, qu'il y a un

« plan de rigueur », la clarté conduit à se demander « qui va en subir majoritairement les effets » et qui va payer? Les entreprises, à hauteur de 60 %, les ménages de 40 %, avait assuré peu auparavant la ministre de l'économie, Christine Lagarde. Inexact, lui a rétorqué M. Cahuzac, car les entreprises – par exemple les assureurs ou les opérateurs de téléphonie mobile – « répercuteront sans aucun doute cet effort sur les ménages, et beaucoup plus vite que vous ne semblez le penser ». D'ailleurs, certains l'ont déjà annoncé.

Reste l'objectif, salubre, de faire baisser de 2 points de PIB le déficit public. « Mais comment y croire? », lança en conclusion le président de la commission des finances. Non seulement l'effort n'est pas à la hauteur de l'ambition, mais l'analyse même des causes du déficit est biaisée : prétendre, comme le fait le gouvernement, que la dérive des finances publiques « n'est due qu'à la crise n'est vraiment pas raisonnable ».

Et M. Cahuzac de renvoyer chacun à la lecture du rapport de la Cour des comptes pour 2009, selon lequel un tiers du déficit est imputable à la crise et deux tiers aux politiques gouvernementales, qu'il s'agisse du paquet fiscal de l'été 2007 (coût 9 milliards par an), de la baisse de la TVA dans la restauration (2 milliards net) ou de la réforme de la taxe professionnelle (5 milliards).

Fermez le ban! Il eût été dommage que, tout occupé à trouver une pompe à essence approvisionnée, à rejoindre une manifestation contre la réforme des retraites ou à pester contre les embarras du moment, vous ayez loupé cet intéressant moment de franchise parlementaire. ■

Courriel : courtois@lemonde.fr

Le livre du jour Mélenchon tombe à plat

Le titre sonne comme un haut-le-cœur. *Qu'ils s'en aillent tous*, proclame l'ouvrage de Jean-Luc Mélenchon, sonnant tel le cri du peuple en révolte. C'est du moins ainsi que l'imagine le député européen, tout concentré sur sa

Qu'ils s'en aillent tous !
Jean-Luc Mélenchon
Flammarion, 114 p., 10 €

détestation à l'encontre d'un pouvoir et d'une élite qu'il exècre. Le président du Parti de gauche trousse un pamphlet censé donner un cap à la gauche radicale avant l'élection présidentielle de 2012.

Jean-Luc Mélenchon a toujours eue le verbe haut et le propos parfois excessif. Il en a fait son fonds de commerce. Il le reprend pour donner un ton à sa précampagne en vue du choix du candidat du Front de gauche, multipliant les apparitions sur les ondes et les télévisions, placardant ses affiches et multipliant les meetings. Le voilà drapé dans un rôle de « vox populi » qu'il revendique partout, jusque dans son livre. Au risque de provoquer, de heurter et de franchir la ligne jaune. Mais qu'importe! Il « assume », répète-t-il en boucle.

Dès les premières pages, Jean-Luc Mélenchon affiche son nouveau credo : la révolte populaire est en marche, à l'image de celles de ces dernières années en Amérique latine, où les « révolutions citoyennes » ont « renversé les puissants » et imposé leur volonté et leurs leaders. Le livre reprend à son compte le slogan de la gauche argentine face à la banqueroute bancaire en 2001, et tire tous azimuts contre les « patrons hors de prix », « les bonnes consciences », « la caste médiatico-politique », « les antihéros du sport », bref, contre tous ces « profiteurs » et « parasites ».

Un tel déchaînement amuse en réunion publique et met en valeur le talent – certain – de tribun de l'ancien sénateur de l'Essonne. Sur le papier, ça ne passe pas. Chapitre

après chapitre, il aborde ses thèmes de prédilection : la nécessité de la refondation républicaine, le partage des richesses dans un monde de plus en plus injuste, l'Europe de la concurrence qui s'attaque aux services publics français, la nécessité d'une « planification écologique » pour la sauvegarde de « l'écosystème humain », « l'indépendance globale » de la France face aux Etats-Unis... mais sans convaincre.

Jean-Luc Mélenchon nous avait habitués à des démonstrations argumentées, étayées par des références historiques, sa dernière livraison n'est pas à la hauteur. On a la désagréable impression d'une succession de discours sans analyse approfondie.

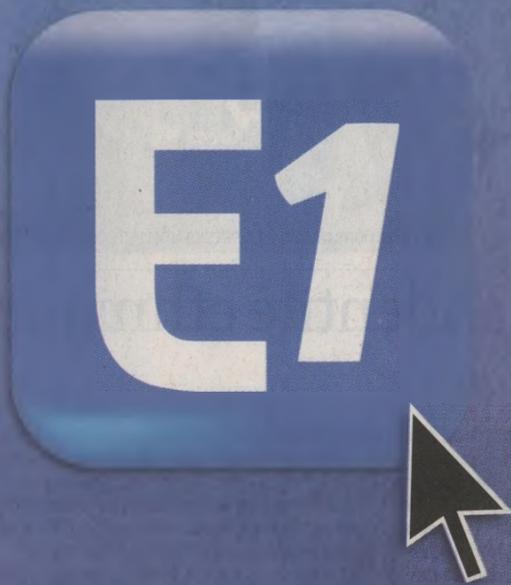
Ça tombe à plat

Comme s'il cherchait la synthèse de la gauche radicale existante, l'auteur a repris au PCF sa référence omniprésente au « peuple » précédé de l'adjectif possessif « notre », au NPA ses accents guerriers sur l'argent « volé » qu'il « faut reprendre » à « ceux qui se goinfrent », voire à Arlette Laguiller et ses « profiteurs ». On retrouve même un peu de Georges Marchais quand il illustre son intention d'instaurer un revenu maximal à 350 000 euros annuels en disant « que fait-on de ce qui dépasse de cette échelle? c'est bien simple : on prend tout! », en référence à la repartie du secrétaire général face à Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel en 1981.

Il aimerait bien incarner cette gauche populaire, aux accents gouailleurs, un brin populiste, d'un Marchais qui donnait une vraie fierté aux communistes des années 1980. Il rêve que le slogan qu'il lance avec son livre devienne celui qui « sera demain [celui] de millions de gens ». Mais ça tombe à plat. On n'est pas en Amérique latine, où le populisme nationaliste et anti-américain est une des ressources de la gauche. Ici son slogan fait presque peur. Même à gauche. ■

Sylvia Zappi

4 478 437 TÉLÉCHARGEMENTS*
2 797 000 VISITEURS UNIQUES**
2 NOUVEAUX RECORDS
1 LEADERSHIP NUMÉRIQUE



Europe 1

BIEN ENTENDU

* Source : Médiamétrie eStat - Catch Up Radio - septembre 2010 - France

** Source : Médiamétrie - Netratings - septembre 2010 - France